

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2024-066 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2024, le jeudi 28 mars, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : jeudi 21 mars 2024 - Secrétaire de séance : Daniel FABRE

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 51 - Nombre de pouvoirs : 12 - Nombre de votants : 63

**Etaient présents et ont pris part au vote :** Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Stéphanie PARIS, Jean-Marc RIGAUD (*jusqu'à la délibération n°2024-071*), Joël GUERRY, Antoine MARINO MORABITO (*jusqu'à la délibération n°2024-066*), Vincent MANCUSO, Lionel MANOS, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Françoise DA SILVA, Patrick BLANC, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ (*jusqu'à la délibération n°2024-045*), Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Alexandre NANCHI (*jusqu'à la délibération n°2024-048*), Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Jean-Luc RAMEL, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Frédéric TOSEL, Jean ROSET, Patrice MARTIN (*jusqu'à la délibération n°2024-056*), Denis JACQUEMIN, Gilbert GRECO, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ (*jusqu'à la délibération n°2024-060*), Marie-Claude REGACHE, Gilbert BOUCHON (*jusqu'à la délibération n°2024-062*), Josiane CANARD, Patrick MILLET, Nazarello ALONSO (*jusqu'à la délibération n°2024-062*), Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Gaël ALLAIN (*jusqu'à la délibération n°2024-064*), Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON.

**Etaient excusés et ont donné pouvoir :** Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Thierry DEROUBAIX (à Daniel FABRE), Gisèle LEVRAT (à Vincent MANCUSO), Claire ANDRÉ (à Béatrice DALMAZ à partir de la délibération n°2024-046), Stéphanie JULLIEN (à Dominique DALLOZ), Viviane VAUDRAY (à Agnès OGERET), Franck PLANET (à Jean-Pierre GAGNE), Régine GIROUD (à Frédéric TOSEL), Marie-José SEMET (à Elisabeth LAROCHE), Laurent REYMOND-BABOLAT (à Serge GARDIEN), Fabrice VENET (à Marie-Claude REGACHE), Maud CASELLA (à Emilie CHARMET).

**Etaient excusés et suppléés :** Bernard PERRET (par Françoise DA SILVA), Nathalie MICOLAS (par Gilberto GRECO).

**Etaient excusés :** Dominique DELOFFRE, Jean PEYSSON, Joël MATHY, Lionel KLINGLER, Jean MARCELLI, Mohammed EL MAROUDI, Frédéric BARDOT, Sylviane BOUCHARD, Marcel JACQUIN, Bernard GUERS.

**Etaient absents :** Sylvie SONNERY, Patricia GRIMAL, Ludovic PUIGMAL, Walter COSENZA, Maël DURAND.

**Objet : ZAE des Granges à Meximieux – Vente des lots 16 et 17 au profit de la SCI FOXYMO – Abrogation et remplacement de la délibération n°2021-054 du 4 mars 2021**

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 18 mars 2024 ;

M. Daniel FABRE, vice-président rappelle que par délibération du 18 décembre 2010, le Conseil communautaire a validé la création d'une zone d'activités économique au lieu-dit les Granges sur la commune de Meximieux. Un projet d'aménagement a été validé en Conseil communautaire du 31 mars 2012, puis modifié par délibération du 14 octobre 2015.

Le dépôt d'un permis d'aménager ainsi que le lancement d'un marché de travaux d'aménagement, ont été autorisés par le Conseil communautaire du 14 octobre 2015.

Des prix de vente ainsi qu'un cahier des prescriptions architecturales et paysagères ont été validés en commission développement économique le 23 mars 2016.

Monsieur RENARD, représentant la SCI FOXYMO, a manifesté son intention d'acquérir un tènement de 3 345 m<sup>2</sup> au sein de la ZAE des Granges, afin d'y construire deux bâtiments tertiaires d'une superficie totale d'environ 1 000 m<sup>2</sup>.

.../...

Ce projet vise à accueillir une micro-crèche d'une dizaine de berceaux portée par Mme RENARD, les bureaux Rhône-alpins de l'entreprise DE GRAET Consulting (cabinet de recrutement dont Monsieur RENARD est directeur associé), mais aussi un centre d'affaires qui proposerait différents espaces à la location (bureaux, espace de coworking, salle de réunions ...)

La construction sera réalisée en 2 phases :

- Une première phase avec la construction d'un bâtiment d'environ 400 m<sup>2</sup> sur 2 niveaux incluant la micro-crèche et les bureaux de DE GRAET Consulting.
- Une deuxième phase, qui devra être engagée au plus tard dans un délai de 30 mois après la réception du premier bâtiment, avec la construction d'un bâtiment d'environ 600 m<sup>2</sup> sur 2 niveaux incluant la suite du développement des espaces de bureaux.

Ce projet a fait l'objet d'une délibération du Conseil Communautaire en mars 2021 et la signature d'une promesse de vente en mars 2022.

Monsieur RENARD a obtenu un permis de construire en décembre 2022 et son financement bancaire il y a quelques semaines.

Le vice-président propose d'autoriser la vente en faveur de la SCI FOXYMO représentée par M. RENARD, des lots 16 et 17 de la ZAE des Granges à Meximieux, d'une surface totale de 3 345 m<sup>2</sup>, au prix de 40 € HT/m<sup>2</sup>, soit 133 800 euros HT.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ABROGE la délibération n°2021-154 du 4 mars 2021 et la REMPLACE par la présente délibération.
- DECIDE de céder à la SCI FOXYMO les lots 16 et 17 de la ZAE des Granges à Meximieux, moyennant le prix de 40 €/ HT le m<sup>2</sup>, soit 133 800 euros HT.
- AUTORISE le président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer au nom et pour le compte de la CCPA l'acte authentique de vente relatif au bien susvisé, ainsi que tous les documents y afférents.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,  
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 4 avril 2024  
Publiée le*

**05 AVR. 2024**

**Le Président, Jean-Louis GUYADER**

Pour le président et par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> vice-président,  
Marcel JACQUIN

